

**Aéroports de Paris.**  
**Nous vous appelons à signer**  
**et à faire signer massivement**

la demande d'un RIP (référendum d'initiative partagée) demandé par 248 parlementaires.

**Objectif : 4,7 millions de signatures, avant le 12 mars 2020 !**

**On signe sur internet:**

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

avec sa carte d'identité ou son passeport  
(la carte d'électeur peut servir à vérifier les prénoms et le lieu de vote).

**La bataille contre la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP)**  
**concerne la société tout entière.**

C'est une bataille qui RENFORCERA LA DEMOCRATIE, permettant à chaque citoyen de s'exprimer sur un sujet stratégique majeur, premier pas vers la reprise en main du destin de notre pays.

C'est aussi une bataille pour S'OPPOSER AUX PRIVATISATIONS, pour préserver les BIENS COMMUNS et DÉFENDRE les SERVICES PUBLICS.

C'est enfin un combat pour SAUVEGARDER L'ENVIRONNEMENT et pour engager une véritable transition écologique, car rien ne serait pire que laisser les clefs du transport aérien aux intérêts privés.

Le Collectif unitaire de l'Est parisien pour un référendum sur la privatisation des Aéroports de Paris.

**Pourquoi signer pour obtenir ce référendum ?**

1. Comme pour les autoroutes, EDF ou France Télécom, c'est une privatisation de plus au nom de la concurrence et au nom d'une croissance basées sur le profit de quelques-uns et non sur les besoins des citoyennes et des citoyens !
2. ADP, c'est un chiffre d'affaires de 4.47 milliards € en 2018, le manque à gagner serait considérable, 173 millions d'€ de dividendes l'année dernière et des prévisions à la hausse pour l'avenir (La concession d'AdP serait cédée pour 70 ans avec une option de rachat par les contribuables pour y mettre fin !)... Or nous avons besoin de cet argent pour - ne serait-ce que - maintenir les services publics actuellement en grand danger !
3. Garder ADP c'est veiller à ce que l'Etat engage ce secteur du transport vers son indispensable transition écologique. Le privé ne fera qu'accroître l'exploitation des infrastructures (payées par l'Etat !), sans considérer que l'avion fait partie des moyens de transport les plus polluants !
4. Enfin, brader ADP c'est dégrader davantage les droits et acquis des salariés qui y travaillent - sans compter sans doute le risque de licenciements dont ils sont menacés le privé étant coutumier du fait... Ces travailleurs comptent sur nous !

**Aides en ligne pour remplir le formulaire :**

Cf. sites : <https://www.adprip.fr/signez.html>

Existe aussi plusieurs tutoriels vidéos en ligne (recherchez sur internet " tutoriel referendum adp" ...)